Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 30 rabiaa II 1442
15 Décembre 2020

N° 92

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2806**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2813**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2822**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2823**
Avis aux créanciers..... **2826**
Convocations
Sociétés anonymes **2827**
Sociétés à responsabilité limitée **2830**
Autres sociétés **2830**
Divers
Avis au public..... **2830**
Rectificatifs **2831**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Office National du Thermalisme et de l'Hydrothérapie **2832**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination du Président Directeur Général

Société Tunisienne d'Engrais Chimiques «STEC»

Société anonyme

Au capital de 6.500.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane

1009 El Ouardia Tunis

I.U : 0002570Q

Suivant le conseil d'administration du 2 novembre 2020 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 26 novembre 2020 sous le n°20704608, Quittance n°M063438 il a été décidé de nommer M Karim Ben Jemaa en qualité de Président Directeur Général jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 8 décembre 2020 sous le n°2020117301.

2020R02717SANB2

Société LACERAMIC

S.A. au capital de 5.950.000 dinars

Rue du Lac de Côme les Berges du Lac

I.U : 381386B

Tél : 71 861 737

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 9 octobre 2020 et enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 13 octobre 2020 Quittance n°M0069125, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 22 octobre 2020 sous le n°202087029 il a été décidé la nomination des membres du conseil d'administration suivants :

- Société ALKARAMA HOLDING : 2 sièges
- Société IMC : 1 Siège
- Mr Younes Ferchiou : 1 siège
- Société CGSI SAFA : 2 sièges.

Et ce pour une durée de 3 exercices à compter de l'exercice 2019.

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 25/11/2020 au siège de la société, et enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 1er décembre 2020 Quittance n°M0078771, dont copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 02 décembre 2020 sous le n°2020115420 les membres du conseil ont désigné Messieurs Kais Jemia et Fethi Ben Rejeb en qualité d'administrateurs délégués pour la gestion de la société durant une période de 3 mois à compter du 25/11/2020 et leur accorder les pouvoirs nécessaires pour la réalisation de ce mandat.

2020R02736SANB2

Avis aux actionnaires

LA CLINIQUE INTERNATIONALE TUNIS SUD (C.I.T.S)

Société anonyme

Au capital de 40.000.000 Dinars

Siège social : Rezig center Bloc C Mégrine Ben Arous

MU : 1428888G

Il est porté à la connaissance des actionnaires que : Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 20/11/2020 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 3/12/2020 quittance n°M064613, Enregistrement 20704753, il a été décidé l'augmentation de capital en numéraire, d'un montant de 10.000.000 Dinars pour porter le capital de 40.000.000 Dinars à 50.000.000 Dinars, et ce par la création et l'émission de 100.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 Dinars chacune sans prime d'émission.

Les actions à souscrire sont à libérer totalement à la valeur nominale de l'action et de l'intégralité de la prime d'émission, à la souscription. La souscription à ladite augmentation du capital serait exercée par tous les actionnaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites à titre irréductible. Les actions non souscrites à titre irréductible pourront être souscrites à titre réductible par les actionnaires qui auront manifesté leur désir à souscrire et dans la limite de leurs demandes. Ci-après la répartition des actions souscrites à titre réductible il reste des actions nouvelles disponibles, le Conseil d'Administration aura le droit de les faire souscrire par qui bon lui semblera.

Dépôt des fonds : il est ouvert un compte indisponible à la Banque de Tunisie Agence Mégrine sous le n°05009000028087127090 pour la libération des fonds

Le P.V. de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a été déposé provisoirement au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 9/12/2020 sous le n°AC021972020.

2020402607SANB2

Notice d'information

Augmentation de capital

iCompass

Société anonyme

Capital social : 122 000 dinars

Siège social : 49 rue de Marseille, Tunis

Identifiant unique : 1630384/V

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8/12/2020 dont une copie a été

déposée au tribunal de première instance de Tunis auprès du Registre National des Entreprises sous le n°AC011992020, le 9/12/2020, enregistré à la recette des finances, rue de Ghandi à Tunis, le 8/12/2020, sous le numéro 20504263, quittance n°79123, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de vingt mille huit cent soixante (20860) dinars, pour ainsi le porter de cent vingt-deux mille (122 000) dinars actuellement à cent quarante deux mille huit cent soixante (142860) dinars après augmentation.

Cette augmentation sera réalisée, par l'émission de deux mille quatre-vingt-six (2 086) actions ordinaires nouvelles de dix (10) dinars de valeur nominale chacune. Chaque nouvelle action sera émise au prix unitaire de trois cent quatre-vingt trois dinars et cinq cent sept millimes (383dt, 507), soit une prime d'émission de trois cent soixante-treize dinars et cinq cent sept millimes (373dt, 507) par action. La prime d'émission globale des 2 086 actions nouvelles est de sept cent soixante-dix-neuf mille cent trente-cinq dinars et six cent deux millimes (779 135dt, 602), arrondie au dinar supérieur, soit à sept cent soixante dix-neuf mille cent trente-six dinars (779 136dt). Le montant total de la participation à l'opération d'augmentation de capital proposée (prime d'émission incluse) est de sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze dinars et six cent deux millimes (799 995dt, 602), arrondi au dinar supérieur, soit à sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize dinars (799 996dt).

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de renoncer au droit préférentiel de souscription. Celle-ci sera exclusivement réservée au «FCPR AZIMUTS», (MF : 1517790/T/N/N/000), représentée par la société «CAPSA CAPITAL PARTNERS» SA. (I.U : 1266998M).

La souscription des actions nouvelles seront effectuées pendant un délai de quinze (15) jours à compter de la parution de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2020402608SANB2

Société ULYSSE NEGOCE S.A

Au capital de 2.000.000 dt

Siège social : Résidence Serim Rue Lac Ghar Melh - Les Berges du Lac 1 - Tunis

M.F : 0432913 L/A/M/000

Suivant le PV du conseil d'administration du 16 novembre 2020, enregistré à la recette des finances la Charguia 1 - Tunis, sous le n°6999759 quittance n°M116265 du 02/12/2020 dont un exemplaire du PV a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 8/12/2020; Il a été décidé la nomination de Mr Sami Chahed en qualité de Président Directeur Général de la Société ULYSSE NEGOCE S.A.

2020402611SANB2

Société POINT M S.A

Au capital de 1.800.000 dt

Siège social : 14 Rue de Commerce - la Charguia 1 - Tunis

M.F : 0710879 C/A/M/000

Suivant le PV du conseil d'administration du 16 novembre 2020, enregistré à la recette des finances la Charguia 1 -Tunis, sous le n°6999749 quittance n°M116255 du 02/12/2020 dont un exemplaire du PV a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 4/12/2020; Il a été décidé la nomination de Mr Sami Chahed en qualité de Président Directeur Général de la Société POINT M S.A.

2020402612SANB2

«TAV TUNISIE SA»

Société anonyme

Capital social : 459. 145 .000 Dinars

Siège social : Angle de la Rue Lac Léman - Rue du Lac - Immeuble Regency Troisième étage - Appartement N°3

Identifiant Unique : 1003493G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6/10/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 24/11/2020 sous le Qn°8442 En°20506741

Les actionnaires ont décidé de réduire le capital social d'un montant de 214 .145. 000 dinars. Le capital est porté de 459.145.000 dinars à 245.000.000 dinars suite aux pertes enregistrées depuis 2010.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 01/12/2020.

2020402614SANB2

Avis aux actionnaires

Société "L C S LA CITE DU SAVOIR»

Société anonyme

Au capital social de 800.000 DT

Siège social : Rue Aboubakr El Bokri - Quartier Montplaisir - 1072 - Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1685799P

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 01/12/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 9/12/2020 sous le numéro 20707233, quittance 9012, il a été décidé, après lecture du rapport du conseil d'administration et le rapport spécial du commissaire aux comptes, une augmentation de capital de 8.750.000 DT, pour être porté de

800.000 DT à 9.550.000 DT et ce, par l'émission à la valeur nominale de 875.000 actions nouvelles, à souscrire en numéraire et à libérer intégralement par compensation d'une partie des créances figurant en compte courant associé dues par la société au profit de la Faculté Privée Montplaisir et ce, à hauteur de 8.750.000 dinars.

Les actions nouvelles seront assimilées aux anciennes actions dès leur création.

La souscription de ladite augmentation du capital sera ainsi réservée à la société Faculté Privée Montplaisir.

A cet effet, il a été décidé la suppression totale du droit préférentiel de souscription par les anciens actionnaires.

La souscription à ladite augmentation du capital devrait être exercée dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution au journal officiel avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné.

L'assemblée générale extraordinaire du 01/12/2020 a donné tous pouvoirs à Monsieur Fethi Farhat, Directeur Général de la Société, ou à défaut à tout autre mandataire que le Directeur Général déléguera à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et nécessaires pour la réalisation de l'augmentation de capital susvisée et notamment faire la déclaration de souscription et de versement auprès de Madame le Receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau, Tunis et toutes autres formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité ou de régularisation quelconque.

Le P.V. de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a fait l'objet d'un dépôt provisoire au centre national du registre des entreprises de Tunis le 10/12/2020 sous le n° AC012022020.

2020402617SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital social

COMPTOIR MULTISERVICES AGRICOLES «C.M.A»

SA - Au capital de 24 600 000 dinars

82, Avenue Louis Brailles - 1002 - Tunis Belvédère

Identifiant Unique : 760474L/P/M/000

CNSS : 286565-27

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 25/8/2020 enregistré à la REAS 1er Bureau - Tunis, le 01/9/2020 sous le n°20504366 Q 5750, il a été décidé d'augmenter le capital social de 21 400 000 dinars à 24 600 000 dinars, soit d'une valeur de 3200 000 dinars en numéraire divisés en 32 000 actions nouvelles de 100 dinars chacune, souscrites et libérées en totalité à la souscription.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

La déclaration de souscription et de versement a été effectuée auprès du Receveur de l'Enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 3/12/2020 enregistrement n°20807024 Q 8770.

Dépôt : Un exemplaire des documents suivants a été déposé au Registre National des Entreprises le 10/12/2020 sous le n°2020118319 :

- Déclaration de souscription et de versement datée du 3/12/2020.

- Liste des souscripteurs et état des versements enregistrés à la REAS 1er Bureau - Tunis le 3/12/2020 sous le n°20807022 Q 8769.

- PV d'assemblée générale extraordinaire du 25/8/2020.

- PV du conseil d'Administration daté du 7/8/2020 enregistré à la RF Cité Mahrajène le 8/12/2020 sous le n°20806222 Q 73454.

- Rapport du commissaire aux comptes daté du 20/8/2020.

2020402623SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

TESYS

Société anonyme

Au capital social de 1.050.000TND

Siège social : 16 Rue de l'Energie Zone Industrielle Charguia 1 - 1003 Cité Khadhra

RC : 01216632013

IU : 1324576T

Montant de l'augmentation du capital social : 1.050.000 TND

Objet social : la fabrication de bateaux de plaisance

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 octobre 2020 a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 9 décembre 2020 sous le numéro AC 011982020.

Nombre d'actions à souscrire : 105.000 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer la totalité lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 TND chacune.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux assemblées générales des actionnaires et d'exercice du droit de

vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Versement des fonds : les fonds provenant de la souscription du capital en numéraire doivent être versés auprès de la Banque BTK, agence 017, dans un compte indisponible sous le numéro 20017172230069380752.

Délai de souscription : 180 jours à compter de la date de publication de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

Modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion:

La convocation de l'assemblée générale extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 277 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et s'est tenu au siège social de la société.

2020402625SANB2

Régularisation d'une augmentation de capital social de la société

SOCIETE MODERNE D'INDUSTRIE PLASTIQUE ET EMBALLAGE SOMIPEM

Société anonyme

Au capital social de 2.720.120 DT

Siège social : Zone Industrielle Bouaarada 2, 6180, Siliana - Tunisie

Matricule fiscal : 1306900H/A/M/000

Identifiant unique : 1306900 H

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 décembre 2016 enregistré à la recette des finances Bouaarada le 11 avril 2017 sous le n°17700664 quittance n°5456, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Siliana le 25 août 2017, accompagnés de la déclaration de souscription et de versement faite auprès de la recette des finances bureau Bouarada le 24 août 2017 (enregistrement numéro 17501086, quittance numéro M01106606) il a été décidé d'augmenter le capital de la Société de 1.500.080 DT pour le porter de 1.220.040 à 2.720.120 DT et ce, par l'émission de 150.008 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune.

A cet effet, il a été décidé d'entériner l'irrégularité liée à l'ancienne opération juridique relative à l'augmentation de capital décidée par le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire susvisée qui n'a pas été publiée au JORT et aux journaux quotidiens, et dont les formalités de dépôt ont été réalisées.

2020402626SANB2

LA GRIFFE INTERNATIONALE S.A

Société anonyme

Au capital de 1.520.000 dinars

Siège social : C/O LABEL & PACK Zone Industrielle Borj Cedria Hammam-lif

Identifiant unique : N°0719447V

CNSS : N°171871-84

MF : 719447VAM

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 octobre 2020 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 12 novembre 2020 sous le n°20506408 quittance n°8065, les actionnaires ont décidé l'augmentation de capital d'un montant de 1.420.000DT par conversion du compte courant actionnaire et la création de 142.000 Actions nouvelles de valeur nominative de dix dinars (10 DT) chacune totalement libérées à la souscription.

Déclaration de souscription et de versement :

Acte reçu par Mme Rafika Gabtni Receveur de l'enregistrement des actes de sociétés le 8 décembre 2020 enregistrée à la même recette et le même jour sous le n°10807160 quittance n°8929. L'article 6 des statuts a été mis à jour.

Un original des documents ci-après énumérés a été déposé au RNE de Ben Arous le 9 décembre 2020 dossier n°2020117741.

1- Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8/10/2020.

2- La déclaration de souscription et de versement

3- La liste des souscripteurs et états de versement

4- Le Certificat du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital par conversion de créances.

2020402629SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

MMP PACKAGING TUNISIE

Société à responsabilité limitée

Capital social : 8 586 800 Dinars Tunisiens

Siège social : GP3 Km 27 Jbel Ouest, 1111 Bir Mchergua, Zaghouan

Identifiant Unique : 1318807B

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des associés du 30-11-2020 enregistré à la recette des finances à Zaghouan le 3-12-2020 reçu n°M065161, de l'enregistrement n°20703636 et dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises de Ben Arous le 7-12-2020 sous le n°2020116887, ont décidé de nommer Mr Bouguera Abedraouef en tant que nouveau gérant.

2020R02721SRLB2

SOCIETE GENERAL TRANSPORT ET LOGESTICS - SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 150.000 dinars

Siège social : 8 Rue Thala Mourouj 5, 2074 Ben Arous

Identifiant Unique : 1132953H

Selon le P.V de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 21/5/2019 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 24/5/2019, sous le numéro 19702138, quittance n°M051258, dont un exemplaire a été déposé au guichet du Registre National des Entreprises, le 9/8/2019.

Il a été décidé de changer le siège social de la société du «8 Rue Thala Mourouj 5, 2074 Ben Arous» à «Z.I Chbeda, Fouchena 50».

2020R02729SRLB2

SOCIETE INTERNATIONALE POUR LES ECHANGES COMMERCIAUX «SIEC»

S.A.R.L. 14, Rue Houcine Bouzayène 2013 Ben Arous

RC : B247782007

MF : 0989916EAM000

Suivant PV de l'AGE du 5/10/2020 enregistré à la recette des finances de la Nouvelle médina le 02/11/2020 sous le n°20703467 Quittance n°M048898 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 4/11/2020 sous le n°2020100309, l'AGE a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

Première résolution :

Les associés ont approuvé à l'unanimité de rectifier la résolution adoptée par l'AGE du 21/11/2015 et ce par l'accord sur la cession par donation des associés,(Béchir, Tarek, et Ridha JENANE) en faveur de leurs fils respectivement (Mehdi, Mohamed Ali et Mohamed Zied) la totalité de leurs parts sociales formant le capital de la société internationale pour les échanges commerciaux «SIEC» pour y cumuler l'usufruit par chaque donataire dès la date de cette assemblée et non pas au décès du donateur, en conséquence, les articles 8 et 9 des statuts de la société ont été modifiés.

Deuxième résolution :

Les associés ont décidé à l'unanimité la nomination de Monsieur Jenane Mohamed Ali en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

En conséquence de la résolution précédente, l'AGE a décidé de rectifier les articles 18, 19, et 20 des statuts de la société.

Troisième résolution :

Les associés ont décidé d'établir une mise à jour des statuts suite aux nombreuses modifications apportées par les AGE des 12/6/2008 - 30/4/2009 - 8/12/2010 - 21/11/2015 - et 5/10/2020 et son remplacement par un nouveau statut joint au procès-verbal de l'assemblée.

Quatrième résolution :

Pouvoirs donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer l'enregistrement et le dépôt nécessaire.

2020R02744SRLB2

Modification et mise à jour des statuts

SOCIETE INTERNATIONALE POUR LES ECHANGES COMMERCIAUX «SIEC»

S.A.R.L. 14, Rue Houcine Bouzayène 2013 Ben Arous

RC : B247782007

MF : 0989916EAM000

Suivant PV de l'AGE du 5/10/2020 enregistré à la recette des finances de la Nouvelle médina le 02/11/2020 sous le n°20703467 Quittance n°M048898 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 4/11/2020 sous le n°2020100309, l'AGE a décidé à l'unanimité de modifier et mise à jour des statuts de la société, en approuvant un nouveau statut, lequel a été enregistré à la recette des finances de la nouvelle médina le 02/11/2020 sous le n°20703460 son extrait comme suit :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée S.A.R.L.

Objet : Société de Commerce International

Dénomination : Société Internationale pour les Echanges commerciaux « SIEC »,

Nationalité : Tunisienne.

Siège social : 14, Rue Houcine Bouzayène 2013 Ben Arous.

Durée : Quatre vingt dix neuf ans à compter de la date de sa première constitution.

Capital social : Cent cinquante mille dinars 150.000,000 D divisé en 1500 parts sociales d'une valeur nominale égale à cent dinars chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports, comme suit :

Mehdi Ben Béchir Jenane, 500 parts de 100 numérotées de 001 à 500 = 50.000,000 D.

Mohamed Ali Ben Tarek Jenane, 500 parts de 100 numérotées de 501 à 1000 = 50.000,000 D.

Mohamed Zied Ben Ridha Jenane, 500 parts de 100 numérotées de 1001 à 1500 = 50.000,000 D.

Gérance : Monsieur Jenane Mohamed Ali est désigné gérant statutaire pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

2020R02745SRLB2

SOCIETE SOTUBOU DISTRIBUTION

S.A.R.L 14, Rue Houcine Bouzayène 2013 Ben Arous

RC : B02241832012

MF : 1277865JAM000

Suivant PV de l'AGE du 5/10/2020 enregistré à la recette des finances de la Nouvelle médina le 02/11/2020 sous le n°20703469 Quittance n°M048903 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 4/11/2020 sous le n°2020100287, l'AGE a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

Première résolution : Les associés ont approuvé à l'unanimité de rectifier la résolution adoptée par l'AGE du 21/11/2015 et ce par l'accord sur la cession par donation des associés, (Béchir, Tarek, et Ridha Jenane) en faveur de leurs fils respectivement (Mehdi, Mohamed Ali et Mohamed Zied) la totalité de leurs parts sociales formant le capital de la société «SOTUBOU DISTRIBUTION» pour y cumuler l'usufruit par chaque donataire dès la date de cette assemblée et non pas au décès du donateur, en conséquence, les articles 8 et 9 des statuts de la société ont été modifiés.

Deuxième résolution : Les associés ont décidé d'établir une mise à jour des statuts suite aux nombreuses modifications apportées par les AGE des 8/4/2015 - 21/11/2015 - et 5/10/2020 et son remplacement par un nouveau statut joint au présent procès-verbal.

Troisième résolution : Pouvoirs donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer l'enregistrement et le dépôt nécessaire.

2020R02746SRLB2

Modification et mise à jour des statuts

Société «SOTUBOU-DISTRIBUTION»

14, Rue Houcine Bouzayène 2013 Ben Arous

RC : B02241832012

MF : 1277865JAM000

Suivant PV de l'AGE du 5/10/2020 enregistré à la recette des finances de la Nouvelle médina le 02/11/2020 sous le n°20703469 Quittance n°M048903 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 4/11/2020 sous le n°2020100287, l'AGE a décidé l'unanimité de modifier et mise à jour des statuts de la société, en approuvant un nouveau statut, lequel a été enregistré à la recette des finances de la nouvelle médina le 02/11/2020 sous le n°20703457 son extrait comme suit :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée S.A.R.L.

Objet : Société de Commerce en gros, import et export des tissus et accessoires de la confection et maroquinerie.

Dénomination : Société «SOTUBOU-DISTRIBUTION».

Nationalité : Tunisienne.

Siège social : 14, Rue Houcine Bouzayène 2013 Ben Arous.

Durée : Quatre vingt dix neuf ans à compter de la date de sa première constitution.

Capital social : Cent quatre vingt six mille dinars 186.000,000 D divisé en 18600 parts sociales d'une valeur nominale égale à dix dinars chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports, comme suit :

Mehdi Ben Béchir Jenane, 6200 parts de 10D numérotées de 001 à 6200 = 62.000,000D.

Mohamed Ali Ben Tarek Jenane, 6200 parts de 10D numérotées de 6201 à 12400 = 62.000,000D.

Mohamed Zied Ben Ridha Jenane, 6200 parts de 10D numérotées de 12401 à 18600 = 62.000,000D.

Gérance : Monsieur Jenane Mohamed Zied est désigné gérant statutaire une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

2020R02747SRLB2

Renouvellement de nomination du gérant

SOCIETE THALASSA EXCELLENCE TRAVEL

Société à responsabilité limitée

Mat fiscal N° : 713105Y/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16/11/2020 enregistré à la recette des enregistrements des actes

de sociétés de Jerba le 17/11/2020 sous le numéro d'enregistrement 20803887. Il a été décidé :

1. Renouvellement de la nomination de Mr Nabil Bannour gérant de la société.

2020X01787SRLB2

Changer le nom de société

SOCIETE MOHAMED B SALAH DE COMMERCE EN GROS

Mat fiscal N° : 1353545Y/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23/11/2020 enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés de Médenine le 24/11/2020 sous le numéro d'enregistrement 20703423, quittance n°M085662 dont un exemplaire a été déposé auprès du Centre National du Registre des Entreprises Médenine.

Il a été décidé :

1. Changer le nom de la société pour devenir SOCIETE MAHDI BEN BELGACEM DE COMMERCE EN GROS.

2020X01788SRLB2

PV de l'assemblée générale extraordinaire de la société

AFRO ASIATIQUE ANOUAR ALI DE COMMERCE

Du 15/2/2019

Identifiant unique : 1393587F SARL

Capital social : 50.000d

Suivant PV de l'AGO du 15/2/2019, enregistré à la recette des finances Kabaria le 15/2/2019, n°d'enregistrement 19700243 n° de quittance M009352, les associés se sont réunis au siège de la société et ont décidé ce qui suit :

- Approbation de la cession de 25.000 parts de Mr Anouar Jendali à Mr Ali Jendali qui devient le propriétaire des dites parts.

- Les opérations foncières font l'objet secondaire de la société.

- Changement de l'adresse du siège social à la nouvelle adresse 60 Rue Languedoc, cité Monome Wardia Tunis.

- Mise à jour des status.

- Le gérant a le droit de vente et hypothécaire immobilière.

Récépissé de dépôt du dossier n°20198618 du 21/02/2019.

2020402256SRLB2

Dissolution anticipée de la société

ZODIAC AUTOMOTIVE TUNISIE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 7.036.500,000 Dinars

ZI nouvelle route de Korbous, BP 67-8020 Soliman

Identifiant Unique : 0822098A

Identifiant CNSS : 260405-57

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16/11/2020 et enregistré à la recette des finances de Soliman le 25/11/2020 sous le n°20702029 quittance n°M040230 et dont un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 27/11/2020.

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société, et la nomination de M. Anis Zendah en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

Dans les 20 jours de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne tout créancier doit, sous peine de forclusion, produire ses titres de créance au liquidateur au siège social: ZI nouvelle route de Korbous, BP 67-8020 Soliman.

2020402536SRLB2

Dissolution SERIBROD

SA au capital de 200.000 dinars

Siège social : Rue Benghazi n°22 cité Tadhamen 2041

IU : 0878716G

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11/11/2020 enregistré à la recette des finances cité Tadhamen le 11/11/2020 sous n°20703987, quittance n°M076777, déposé au registre national des entreprises en date du 24/11/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la SERIBROD, et la nomination de M Lotfi Khelifi en tant que liquidateur.

Les créanciers de la SERIBROD sont invités à produire les documents de leurs créances au liquidateur M. Lotfi Khelifi dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

2020402596SRLB2

SOCIETE RAIHANA Sarl

Capital social : 2.000DT

Adresse : Cité Ennasr 9010 Nefza

M.F : 1624280/Z/A/M/000

Suivant P.V de l'AGO en date du 27/11/2020 enregistré à la recette des finances de Nefza le 30/11/2020 sous le n°20700842 quittance n°20528, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 8/12/2020.

Il a été décidé :

- Nomination de Mr Monaam Othmani cogérant de la société.

- La signature a été autorisée à Mr Maher Dabboussi en tant que gérant et Mr Monaam Othmani le cogérant ensemble.

- Ajouter une deuxième activité : extraction, pierres, sable.

2020402600SRLB2

KNAUF AFRICA TRADE SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 150.000 DT

Zone Industrielle M'Ghir'a - Lot n°9 - 2082 Fouchana

Identifiant Unique : 984441/S/A/M/000

Suivant une décision collective ordinaire des associés du 24/6/2020 enregistrée à la recette des finances de Fouchana le 28/8/2020 sous Qn°M051230, En°20802848.

Les associés décident de déposer les Etats financiers de l'exercice clos au 31/12/2019.

Les associés décident de renouveler le mandat de Mr. Vincent, Marie Max Allard et de Mr. Sofiéne Ben Salah en qualité de Gérants.

Dont un exemplaire de la décision a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°984441S en date du 28/9/2020.

2020402603SRLB2

BIC BIZERTE SARL

Société à responsabilité limitée

Non Résidente

Capital social : 34.700.000 Euros

6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins- Le Belvédère - 1002 Tunis

I.U : 1174257N

CNSS : 321346-82

Suivant un procès-verbal de la Décision collective ordinaire des associés du 25/08/2020 enregistré à la Recette des finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 27/10/2020 sous Qn°M066395 En°20805167.

Les associés ont décidé de révoquer Mr. Sébastien Chaumont de ses fonctions de gérant.

Les associés ont décidé de nommer Mr. José Mario Berra De La Vega en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n° 1174257V en date du 19/11/2020.

2020402604SRLB2

Mise à jour des statuts

«CLIMATHERM DIFFUSION»

SARL au capital de 50.000 dinars

Siège social : 7 rue 8610 ZI Charguia

MF : 0710746PAM

CNSS : néant

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 février 2002 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajene en date du 6 mai 2002 sous numéro d'enregistrement 02800575 et numéro de quittance 52752 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous numéro D140200.

Les associés ont décidé :

- La mise à jour des statuts et sa mise en conformité avec les dispositions de la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000.

2020402609SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente de fonds de commerce légalisé et enregistré à la recette des finances Grombalia le 4/12/2020 quittance n°M072580 sous le n° d'enregistrement 20204382 Mr Sahbi Ben Jillani Ben Kraim vend à Monsieur Hassen Ben Noureddine Saadani tout le fonds de commerce sis à Touta Grombalia exploité comme station de lavage de voiture, vente et vidange d'huile et vente des fournitures automobiles pour un prix total de 25 mille dinars.

Toute opposition sera adressée au vendeur à l'adresse Touta Grombalia et ceci pendant la durée de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

2020T01203FCCC2

Renonciation à un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 7/10/2020 enregistré à la recette des finances Rue Al-djazira le 21/10/2020 Reçu M052941 n° d'enregistrement 20202588 portant renonciation à un fonds de commerce, Mme Dalela Baldi demeurante à Tunis Rue Mesk Essnedek n°12 cité Ezzouhour Tunis, titulaire de la CIN n°00650797 daté le 30/11/2011 et de la C.I.F n°293237/W a renoncé au fonds de commerce sis à Tunis, 6 Rue de la Khasb à usage de vente de prêt à porter au profit de Mme Zohra Ben Khlifa, titulaire de la CIN n°00790572.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de Mme Dalela Baldi dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée au quotidien «Le Quotidien» du 4/12/2020.

2020T01204FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Manouba le 7/12/2020 quittance n°M033193 enregistrement n°20201181. La Société AMENA distribution, SARL n°1376671 C a vendu à la société AISSI de distribution, SARL n°1190994R le fonds de commerce exploité au local commercial sis à 2 avenue Hédi Chaker Manouba avec tous ses éléments corporels et incorporels :

Les oppositions seront acceptées auprès de l'acheteur La Société AISSI de distribution élisant son domicile au cabinet de Maître Abdelmonem Achour, avocat près la cour de cassation, sis au 6 rue Lucie Faure 1000 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette publication a été publiée au journal Dar Essabeh le 10/12/2020.

2020T01206FCCC2

Avis

En vertu d'un A.S.S.PV enregistré à la recette des finances El Mourouj le 5/10/2020 Reçu n°057871M enregistrement n°20703414, en conséquence, le contrat de partenariat dans un actif commercial a été résilié par consentement mutuel et sans compensation entre Belhassan Benzarti - et Mohamed Mechkan - concernant le café sous la dénomination commerciale "Café Al-Azbakeya" situé rue Habib Bourguiba, Khair El-Din Al-Karam, Tunisie.

2020T01208FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30 novembre 2020, enregistré à la recette des finances rue El Jazira, le 02 décembre 2020 sous le n°59726, quittance n°203034, la «SOCIETE GUIDARA GOLD» SARL en la personne de son représentant légal, ayant son siège social à 13 Souk Chaouachine Essaghir, 1027 Sidi Béchir Tunis, identifiant unique n°1310575V, a vendu à Me Najeh Ben Salah Guidara, demeurent à 250 rue Ibn Khaldoun Sakit Eziet, le fonds de commerce, exploité au local n°24 Souk El Bay, Tunis. Les oppositions éventuelles doivent être adressées à l'acheteur à l'adresse du fonds vendu, dans le délai de vingt (20) jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne. Le présent avis est apparu au journal Essahafa le 9 décembre 2020.

2020T01209FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 4/4/2019 enregistré à la recette des finances de Menzel Temime le 18/4/2019 quittance n°M029725 Monsieur Ibrahim Meddeb titulaire de CIN n°01624276 a vendu à Oussema Dridi le fonds de commerce sis à n°25 marché central Menzel Temime exploité en vente des légumes et fruits.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Oussema Dridi à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce.

Cette annonce est publiée dans le journal quotidien Chourouk le 26/12/2019.

2020T01210FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 3/12/2020 enregistré à la recette des finances de Grombalia le 8/12/2020 quit. M073247 enreg. 20204422 Mr Mohamed Sahbi Jaballah CIN n°06253359 résident à cité Tarek Ibn Zied Grombalia Nabeul a vendu à Mr Abd Alhalim Badday CIN n°06462473 résident à Oued Sidi Said M. Bouzelfa Nabeul la totalité du fonds de commerce à usage d'activité café 1ère catégorie sis à cité Tarek Ibn Zied Grombalia «Café JABALLAH».

Toutes oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet extrait au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et Le Quotidien du 10/12/2020.

2020T01212FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12/10/2016 enregistré à la recette des finances de Menzel Temime le 02/11/2016 quittance n°M059709 Mr Hammouda Ben Hammouda CIN n°06259612 a vendu à Mr Khaled Ben Amor la totalité du fonds de commerce sis au n°132 marché avenue Mahmoud Zhiwa Menzel Temime exploité en vente des volailles et des œufs.

Toutes oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 6/11/2020.

2020T01214FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 3/12/2020 et enregistré à la recette des finances à Carthage le 7/12/2020 Quittance n°M069349 enregistrement n°20202011, Monsieur Imed Briki demeurant à 218 rue Gabès Carthage Byrsa a vendu à Monsieur Houssem Chroudi demeurant à 9 rue des Mathématiques Charguia 1, la totalité du fonds de commerce situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à 51 bis avenue 7 Novembre auparavant et actuellement avenue 14 Janvier 2011.

Yasmina Carthage, exploité pour la vente des produits alimentaires généraux et des fruits secs en détail, enregistré au registre national des entreprises sous le n°1270381 M.

Les oppositions doivent être adressées à l'acquéreur à son adresse élue au bureau de maître Sabrine Besghaier 44 avenue de Carthage Tunis dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux Alchourouk et Le Quotidien du 10/12/2020.

2020T01216FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé 20/11/2020 enregistré à la recette des finances Mégrine le 24/11/2020 Quittance n°M662896 sous le n°10201545 rédigé par Maître Mokbel Chebbi avocat à Tunis. Mr Mohamed Habib Nemri demeurant à Wadi Erachech Tala gouvernorat Kasserine a vendu à Mr Hamza Chebbi le fonds de commerce exploité pour tout genre d'activité commerciale sise au cité n°7 rue Ahmed Tlili Cité Eljawhara Mégrine gouvernorat Ben Arous.

Les oppositions seront reçues au bureau de Maître Mokbel Chebbi à son adresse au 10 rue Medhat Pacha Résidence Sendbed 2 Tunis jusqu'à l'expiration d'un délai de vingt jours après publication de cette annonce au journal officiel.

La publication a été effectuée au journal quotidien «Alchourouk» le 10/12/2020.

2020T01217FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 02/11/2020 et enregistré à la recette des finances de Zahrra Ben Arous le 30/11/2020 (Reçu n°M037930 enregistrement n°20202028 Monsieur Amir Ben Nourdine Ben Salah Mars (C.I.N n°09606139) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Mohamed Thameur Mimouni (C.I.N n°05467020) exploité» Vente et Préparation Chaussures et Cuir et Les Djinns «sis 38 Avenue Habib Bourguiba Ben Arous avec ses éléments corporels et incorporels

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à son adresse ci-dessus, sis 38 Avenue Habib Bourguiba Ben Arous dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal le Quotidien daté le 6/12/2020.

2020T01218FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente enregistré à la recette des finances Sbeitla le 7/12/2020 sous le n°20201366 reçu n°M041518 Mr Ali Ben Mouhamed Hmissi a vendu à Mr Mansour Ben Hsin Ben Ali Dali le fonds de commerce sis à la Rue de la République Sbeïtla.

Les oppositions seront reçues au cabinet de la rédactrice de l'acte Maître Jawaher Saadouni sis au 6, avenue de la République Sbeitla, 1250, dans les 20 jours qui suivent à partir de la parution au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux quotidiens «Assabah» et «le Temps» le 9/12/2020.

2020T01219FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 01 et 05 octobre 2020 et enregistré à la recette des finances Rue Al Jazira Tunis le 22/10/2020 (Reçu n°M053182 enregistrement n°20202608 Madame Hajer Bent Tahar Ben Mouldi Bouali (C.I.N n°08585002) domiciliée Cité Taeib Mhiri Tela Kasserine a vendu la totalité du fonds de commerce à La Société WEB STORE (I.U 1579988Y) son Gérant Monsieur Imed Ben Mohamed Al Mokhtar Al Mhamdi (C.I.N n°08204781) domicilié Cité Zayatine Bloc Maya Borj Louzir Arianna exploité «Quincaillerie «sise MAISON HEKMA Cité Hedi Neouira Omar Mokhtar 1095 Sidi Hessine Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur et le vendeur à son adresse au dessus dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien daté du 11/12/2020.

2020T01221FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Par acte notaire enregistré à la recette des finances de Dar Chaabane El Fehri le 7/12/2020 reçu n° M039328, Mr El Taher Foued demeurant à la rue Ahmed Tlili Maamoura Nabeul a donné à Mr El Taher Rochdi la totalité du fonds de commerce consistant en un local sis à l'Avenue El Arbi Zarrouk Nabeul exploité à tout types de commerce.

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse du donneur dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel.

Cet avis a été publié aux journaux El Sahafa et Le Quotidien le 11/12/2020.

2020T01222FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bab Al Jazira le 27/11/2020 Reçu n°77119 enregistrement n°20204097 Monsieur Moufid Bachali a vendu la totalité du fonds de commerce à la Rue Radia Hadad n°100 au premier étage Tunis à usage de tous commerce à la société unipersonnelle Hédi Le Strasbourg Identifiant Fiscal n°0885119H/A/M/000 au nom de son gérant M Mohamed Hédi Ayari.

Les oppositions au payement du prix de cette vente sont acceptées par Maître Zitoun Sadok à son Bureau 11 rue Beb Jdid 2 étage Tunis dans un délai de 20 jours après la publication de cette vente dans le JORT.

Un extrait du contrat de vente a été publié au journal Le Temps en date du 9/12/2020.

2020T01223FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé du 25/11/2020 et enregistré à la recette des finances Ariana le 02/12/2020 sous le n°20207318 quittance n°91390 Mr Nabil Ben Ridha Kamoun,

demeurant à l'Appartement n°51-Soukra - Ariana a vendu à Mr Kamel Ben Mohamed El Aswed demeurant à la rue Yakout El Hamaoui n°13 - Soukra - Ariana, la totalité du fonds de commerce destiné à toutes les activités, situé à la rue Ali Jarm Résidence Aziz Soukra - Dar Fadhal-Ariana.

Toutes les oppositions seront effectuées à l'adresse d'acheteur et ce durant le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux El Chourouk et le Quotidien le 11/12/2020.

2020T01224FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Hammam Chott le 16/11/2020 sous le n°20201476, quittance n°M027282 Mme Sana Bent Mohamed Habib Ben Ibrahim a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que pâtisserie sis à 182 avenue l'Environnement Bir El Bay 2055 Hammam Chott Ben Arous à Mme Wided Bent Ahmed Ben Hdhili Riahi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'avocate Sawsen Mejri à l'adresse de son bureau sis 6 rue Bizerte 1er Etage Ben Arous dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 01/12/2020.

2020R02718FCCC2

Renonciation à un fonds de commerce

Suivant a.s.s.p. enregistré sous le n°20702026 quittance M037919, Mr Ali Belhaj Ismail c.i.n. n° 00199021 a cédé par voie de renonciation à Mr Chokri Bhar, c.i.n n°00041660 le fonds de commerce exploité dans le commerce au local sis sur la route principale cité Salten Grombalia avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions seront présentées auprès de Mr Chokri Bhar à son adresse sise au 8 avenue Taieb Mhiri Hammam-lif dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de la présente annonce au J.O.R.T

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le quotidien du 10/12/2020.

2020R02719FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances le 8/12/2020 sous n°20205271 quittance n°M109376, Khmaies Saidi a vendu à Zina Bendhiaoui la totalité du fonds de commerce destiné pour la vente de légumes et fruits et dérivés avec tous les éléments corporels et incorporels sis à l'avenue de la libération Hammamet Nabeul.

Les oppositions seront reçues à l'adresse choisie du vendeur au bureau de l'avocat Lamjad Arfaoui sis à Immeuble la paix avenue Habib Bourguiba Hammamet 8050 dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T, une copie du contrat a été déposée au bureau de l'avocat Ati Nabil sis à 97 avenue du Koweït Hammamet. Cette annonce a été publiée au journal «la Presse» le 10/12/2020.

2020R02723FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation rédigé par les notaires Jaouadi Sami et Ardhaoui Sami le 28/8/2020, enregistré à Fouchana le 02/10/2020, quittance n°M058292, Mme Sahli Fatima a donné à Mr Ouni Tarek tout le fonds de commerce d'un local commercial réservé pour la vente du tabac, des allumettes, des journaux et autres cadeaux, registre de commerce n°G0284822, sis à la rue Liberté Cité Atik M'hamdia avec tous les éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse du fonds de commerce dans vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk du 10/12/2020.

2020R02732FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 8/10/2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela Tunis le 26/10/2020 quittance n°610221 enregistrement n°20202732 Madame Houda Ben Zeyed (C.I.N n°04741269) délivrée à Tunis le 27/8/2004 a vendu à la société TRIGUI PATISSERIE BOULANGERIE CAFE Sarl, RNE 0811861C la totalité du fonds de commerce «Délice et Café» 18 rue Damas Tunis (RNE1421495M) exploité comme étant «cafeteria» avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains du gérant de l'acheteur Maher Ben Mahmoud à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication de présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux «La Presse et Essahafa» du 14/11/2020.

2020R02737FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par Maître Sami Boussarsar et enregistré à la recette des finances Menzah VI le 01/12/2020 quittance 104129 n° d'enregistrement 20606449, la Société Tunisienne de

Commerce et Distribution "STCD" RC : 0513935S représentée par son gérant Mr Med Ali Ayari a cédé à Mme Imen Ben Bezza, titulaire de la CIN n°09453443 qui a accepté d'acheter la totalité du fonds de commerce sis au Centre Commercial Menzah 6 n°54, Ariana incluant l'ensemble des éléments corporels et incorporels, l'activité du fonds de commerce entant que vente des roses et de cadeaux.

Les oppositions à la dite vente sont recevables dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au JORT et ce, entre les mains de l'acheteuse à son domicile élu étant le siège du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée aux journaux Assabah et Le Temps du 11/12/2020.

2020R02742FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à Hammamet le 8/12/2020 n°M109326 Quittance n°20205266 M. Abderrazeq Gmati CIN 01628946 demeurant à Grombalia a vendu à M. Fadhila Habli CIN 02097373 demeurant à Mnaret Hammamet la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant à un point de vente des produits laitiers situé à GP1 Barreket Essahel Hammamet.

Les oppositions doivent être déposées dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cet extrait au journal officiel de La République Tunisienne.

Les oppositions seront acceptées au domicile élu de l'acheteuse : Cabinet Maître Toumi Mohamed Mehdi Avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Un extrait de cette insertion est publié aux journaux quotidiens Essahafa et La Presse le 11/12/2020.

2020R02748FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte en date du 5/12/2020 enregistré à la recette des finances le 7/12/2020 numéro de quittance 84001 numéro d'enregistrement 20206018. M. Elazhar Elaskri a vendu la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels qui lui appartiennent sise à Av de la Liberté 4011 Hammam Sousse à Sté Kairatt Dar Zemen s.u.a.r.l, le fonds de commerce vendu est autorisé à exercer une activité de service collectif social et personnel enregistré au registre de commerce au tribunal de première instance de Sousse2 sous le numéro A 9145112017.

Les oppositions se font chez l'acquéreur dans les délais légaux dans 20 jours sous peine de forclusion à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Quotidien le 10/12/2020.

2020S01384FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Sousse le 7 décembre 2020 reçu M053513, n° d'enregistrement 20203173. Monsieur Mohamed Ben Hadi Ben Mouhamed Bargaoui CIN n°04199079 a vendu à la société CAIVAN, Matricule fiscal 1635972G le gérant Mahmoud Berriri CIN n°09255436 tout le fonds de commerce boutique n°5 située à la rue Khalifa Al-Qarawi, Sousse avec tous ses éléments matériels, moraux et exploités pour tous types de commerce, les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été insérée au journal le Quotidien le 9 décembre 2020.

2020S01385FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente daté le 3/12/2020 enregistré le 4/12/2020 à la recette des finances de la Goulette quittance 90194 Enregistrement n° 20205419 Mr Khayri Albahloul Mohamed Qarabeel et Mme Najwa Lazhar Maayoufi ont vendu à Mr Oussama Ben Mohamed Naaima la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à immeuble Folla 1 local commercial n°2 Riadh Soukra Al Aaouina.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez Mr Oussama Ben Mohamed Naaima à la Rue Ossman Al Bahri Imp. El Fath n°6 Ain Zaghouan Al Aouina Tunis.

La présente vente est publiée au journal Achourouk daté le 10 décembre 2020.

2020S01390FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date de 3/11/2020 enregistré à la recette des finances de Monastir le 27/11/2020 sous le numéro 20205709 et quittance n°M056315, Lotfi Ben Salah a cédé à Najib Amdouni au nom de sa sœur Sihem Amdouni la totalité du fonds de commerce situé R 6 Monastir au prix deux milles dinars.

Les oppositions doivent être faites dans la vingtaine des jours qui suivent l'apparition de cette annonce et déposées auprès de maître Radhia Akremi Houmet Trabelsia Monastir.

Le présent avis a été publié aux journaux "Echourouk" et "Le quotidien" du 9/12/2020.

2020S01393FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 9/12/2020, sous n°20203243, quittance M054052, Mr Lamjed

Atallah, titulaire de la CIN n° 04460985 et demeurant à la Rue Mohamed Zorgati Sahloul 1 Sousse, a vendu et cédé à la Société «SUPER CHEF» Sarl (I.U : 1693345H), représentée par ses gérants Mr Mohamed Zied Boufares, titulaire de la CIN n°08480848 et Mr Mohamed Kehili, titulaire du passeport n° X627230, la totalité du fonds de commerce du local destiné Restaurant (Fast-food) (I.U : 0848671N) sis à l'Avenue Yasser Arafet - Sahloul 4054 Sousse.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «La presse» et «Essahafa» du 11/12/2020.

2020S01395FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 30/10/2020, enregistré à la recette des finances de Sousse rue Victor Hugo (reçu n°M048772, n° de l'enregistrement 20202631) Monsieur Raouf Héchri, inscrit au Registre national des Entreprises sous le numéro 0232762 B, titulaire de la CIN n°00570391, demeurant à Hammam Sousse El Bheir rue Okba Ibn Nefea a vendu à Monsieur Bedreddine Megdiche, titulaire de la CIN n°06952245 résident à l'étranger, représenté dans l'acte de vente par son père Monsieur Taoufik Megdiche titulaire de la CIN n°04139663 demeurant à Sayada Gouvernorat de Monastir rue de l'indépendance n°8, la totalité de son fonds de commerce de céramique et de décoration avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue Léopold Senghor n°103 Sousse moyennant le prix de dix milles dinars.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Kenani Mohamed Habib, Avocat à la cour de cassation, Rue Soeur Joséphine Sousse dans un délai maximum de vingt jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

2020S01398FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 01/12/2020, enregistré à la recette des finances de Sousse le 7/12/2020, sous n°20203747, quittance M004073, Mme Fatma Bent Ayed Dhaouadi, titulaire de la CIN n°05579394, a vendu et cédé à Mme Nesrin Bent Mokhtar Ben Sassi Guilouchi, titulaire de la CIN n°06895279, la totalité du fonds de commerce du local sis à la Rue Mohamed Rjiba Kalaa Séghira Sousse, avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son adresse sise à la Rue El Jinène Khézama Ouest Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S01399FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Rgueb le 02/12/2020 sous le n° d'enregistrement n°20201474, n° de quittance n°MO32223, Mr Imed Ben Abd Ennour Ben Mohamed Jleli a vendu à Mme Hanen Bent Mohamed Ettaher Yousfi tout le fonds de commerce exploité au local du complexe Elintilaka Rgueb Sidi Bouzid avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se feront dans le cabinet de l'avocate Maître Aida Sayahi, Avenue Habib Bourguiba Rgueb Sidi Bouzid dans un délai de 20 jours de la date de publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Temps le 10/12/2020.

2020X01790FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente de fonds de commerce écrit par le Maître Mohammed Béchir Day et selon l'acte authentique daté de 26/10/2020 sous le numéro 11371 enregistré à la recette des finances de Gafsa selon quittance numéro M028887, Monsieur Rached Ben Ali Jannet son numéro de C.I.N est 03070040 ; a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments réels et moraux qui se trouve au Doualy Gafsa à Monsieur Khalil Ben Rabeh Ncib son numéro de C.I.N est 03136125 habite au Elwad Aylou Gafsa.

Après la publication de cette vente au JORT et dans le délai de 20 jours, toutes les oppositions doivent être faites à l'adresse de l'acheteur Monsieur Khalil Ben Rabeh Ncib habite au Elwad Aylou Gafsa.

Toute opposition faite après ce délai est inacceptable.

La publication de ce contrat de vente est faite au journal «Echourouk» du 16/11/2020.

2020X01791FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte légalisé du 16/11/2016, enregistré à la recette des finances à Sfax le 17/11/2020 sous n° 20201344, reçu n°M031601, Mr Ahmed Azrak Ben Abdalah Ben Salah Brahmi, en tant que mandataire de M. Naceur Ben Ahmed Nasrawi, C I N n°05968433, demeurant, route de Gabès km 9 cité Thyna, Sfax, a cédé à M. Amir Ben Jilani Ben Ahmed Chabchoubi CIN n°11069765, demeurant route de Gabès km 6 cité Elbadrani n°183, Sfax, la moitié du fonds de commerce exploité comme café catégorie *A*, sis à la route de Gabès km. 8,5 Sfax.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains de M. Amir Ben Jilani Ben Ahmed Chabchoubi, route de Gabès km 6 cité Elbadrani n°183, Sfax, dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la parution de cet avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

2020X01792FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP en date du 25/11/2020 enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax en date du 10/12/2020 sous n°20203749, Mr Abdelfateh Chaabene, titulaire de la CIN n°05239159 et Mr Jamel Chaabene, titulaire de la CIN n°01276241, ont vendu à Mr Yosri Laathar, titulaire de la CIN n°08890902 et Mme Nour Trabelsi, titulaire de la CIN n°09996405 la totalité d'un fonds de commerce à usage de production et vente de la pâtisserie et glace avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à l'avenue Mokhtar Zayadi Sakiet Ezzit Sfax.

Les créanciers peuvent produire leurs créances et consulter le contrat de vente au cabinet maître Kamel Ben Messaoud sis à l'avenue Habib Thameur immeuble océan bleu 2ème étage Sfax, dans le délai légal à peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée à «Al Chourouk» et «Le Quotidien» du 12/12/2020.

2020X01793FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 24 novembre 2020 enregistré à la recette des finances Hammam Chatt le 25 novembre 2020 (reçu numéro 027960 quittance numéro 20201538) Mr Othman Ben Mohamed Tlili titulaire de la carte d'identité nationale 00030861 délivrée le 5/6/2013 demeurant au n°07 rue Ezzahra cité des Jardins Mornag - Ben Arous à Mr Bilel Ben Mohamed Bali titulaire de la carte d'identité nationale n°07102579 délivrée le 31/10/2005 demeurant au n°15 rue Jugurtha cité ESNIT Mornag - Ben Arous totalité du fonds de commerce destiné pour la vente du tabac et journaux avec les éléments corporels et incorporels exploité au local sis au 10 avenue de la Paix Hammam Chatt - Ben Arous, inscrit au registre national des entreprises (RNE) sous le numéro 1423145 A.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de République Tunisienne à l'adresse de l'acheteur demeurant au n°15 rue Jugurtha cité ESNIT Mornag - Ben Arous.

Cette annonce est publiée au journal le quotidien du 02 décembre 2020.

2020402538FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 30/11/2020, sous n°20201720 (quittance n°M041214) Monsieur Lotfi Mekni titulaire de la carte d'identité nationale n°205213575 a vendu à Amen Allah Rezgui titulaire de la carte d'identité nationale n°09187137, la totalité du fonds de commerce comprenant tous les éléments corporels et incorporels, qui a pour objet la Fabrication et la vente des meubles anciens et nouveaux, situé à l'avenue Maghreb Elarabi Elkebir Douar Hicher 2086 Manouba.

Les oppositions devront être adressées à l'acheteur demeurant au bureau de Maître Jouini Mohamed Ali, Avocat au 24 rue Daghbagi, Tunis 1000 et ce, au cours des 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet avis est paru aux journaux «Echourouk» et le «Quotidien» en date du 9/12/2020.

2020402597FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, signé le 3/9/2020 enregistré à la recette des finances Bizerte le 7 décembre 2020, enregistrement n°20203107 quittance n°M053431, Mariem Bent Mohamed Jabbar Bejaoui ép Houssemeddin Ben Zayed a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné au commerce du poissons, crustacés et mollusques en détail sis au marché Salaheddin Bouchoucha "point de vente n°29", à monsieur Rechid Ben Mohamed Jebaliya.

Les oppositions seront acceptées chez l'acheteur à son adresse lotissement Jebaliya Jarzouna - Bizerte dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 9/12/2020.

2020402599FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 10/11/2020 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 01/12/2020 quittance n°77924 enregistrement n°20204159 Mme Samira Daghfous Chelly titulaire de la C.I.N n°004464655 a vendu la totalité d'un fonds de commerce y compris les éléments corporels et incorporels d'un local de vente de vêtements sis au centre commercial le Palmarium à Tunis centre ville n°227 Bis, premier étage à Monsieur Hichem El Akari titulaire de la C.I.N. n°04822367.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du vendeur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet article a été déposé au journal el Anwar du 8 décembre 2020.

2020402602FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances La Marsa, le 4/12/2020 sous le n°20206624, quittance n°M114719, monsieur Jamel Chroundi, a vendu à madame Warda Abdelli, le fonds de commerce du local situé à 06 avenue Safa, Ezzahra, Ben Arous. Les oppositions seront reçues au cabinet maître Béchir Trabelssi, situé à 83 Avenue Mohamed 5, Belvédère center Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet avis a été publié dans le journal «Chourouk» le 9/12/2020.

2020402605FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances La Marsa, le 4/12/2020 sous le n°20206623, quittance n°M114717, la société MIGROS FRAIS, a vendu à monsieur Abdelwaheb Sallami, le fonds de commerce du local situé à l'Avenue Hrayria angle Rue 42080 Zahrouni Hrayria Tunis. Les oppositions seront reçues au cabinet Maître Béchir Trabelssi, situé à 83 Avenue Mohamed 5, Belvédère center Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet avis a été publié dans le journal «le Quotidien» le 9/12/2020.

2020402610FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente enregistré à Radés le 8/12/2020 n°20203057, Q M056579, Mr Mourad Dardour, demeurant au 3 rue du Stade Radés 2040 B.P49, a vendu à la Société "TASSE D'OR", Société à responsabilité limitée, en voie de constitution, sise au 1 rue Imem Moslem cité Mohamed Ali Radés, le fonds de commerce exercé au local n°127 Avenue de la République Radés, avec tous ses éléments au prix de 40.000,000 dinars.

Les oppositions sont acceptées au cabinet de Maître Mohamed Yasser Trabelsi (Avocat) sis au 7 rue Ibn El Jazzar Lafayette Tunis, pendant la période légale.

Ce texte a été publié aux deux journaux Echourouk et le Quotidien du 11/12/2020.

2020402613FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 7/12/2020 enregistré à la recette des finances Manar quittance M060427 enregistrement 20202369 Madame Arwa Ben Bachir Mandil vend à Monsieur Saifeddine Ben Khmis El Aydi la totalité d'un fonds de commerce destiné pour la vente des vêtements sis au 58 rue 6979 Omrane supérieure - Tunis.

Les oppositions seront reçues chez Maître Abdelkader Tahri à son adresse 5 avenue Taher Ben Ammar 2ème étage Bureau 110 Manar 2 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 12/12/2020.

2020402616FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Habib Thamer le 3/12/2020 enregistrement n°20302929 quittance n°M056927 Madame Fadhila Lakhal a loué à la société Carthage tours représentée par son directeur général Monsieur Amine Bayar El Kerkni le fonds de commerce dont l'activité est une agence de voyage au 2 rue Ali Bach Hamba Tunis pour une durée de 3 ans renouvelables commençant le 01/11/2020 au 31/10/2023.

Le dit fonds est grevé d'un nantissement de premier rang au profit de la BFT pour un montant de 5 milles Dinars.

Cette publication est parue le 11/12/2020 dans les journaux Echourouk et le Quotidien.

2020T01220FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Mourouj le 22/10/2020 quittance n°M061103 sous le n°20303697 Société Nadine représentée par son gérant Mr Lassad Matri a loué la totalité du fonds de commerce en tant que gérance libre avec tous ses éléments corporels et incorporels qui est en activité location de voitures sis 17 avenue Tunis Mourouj 1 Ben Arous à la Société Rinald représentée par sa gérante Ahlem Dhouibi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dit dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 4/12/2020.

2020R02735FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 30 octobre 2020 enregistré à la recette des finances en date du 30 octobre 2020 quittance n°51745 sous le n°20302546, la société GALERIE ALPHA a loué à la société MODASQUARE le fonds de commerce affecté à la vente de

chaussures avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis au magasin 3 rue Charles De Gaule pour une durée d'une année et pour un loyer mensuel de 4 214.583.

Cette annonce a été publiée aux journaux quotidiens la Presse et Sahafa du 3 décembre 2020.

2020R02738FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 16 Juin 2020 et enregistré à la recette des finances de Gafsa le 24 juin 2020 n° d'enregistrement 20202240 n° de quittance M014852 Monsieur Jallouli Ben Alazhar Ben Ali Ncib Titulaire de C.I.N n°06242690 au droit de Saif Ben Abdelaziz Ben Mouhammed Attaher Alkadhi en vertu d'une procuration autorisée enregistrée à la date du 6/8/2015 a loué à Monsieur Boulbaba Ben Fathi Ben Alimem Attouzri, titulaire de C.I.N n°06211261 la totalité du fonds de commerce Consiste en un centre privé de formation en langues étrangères sis à cité au deuxième étage du bâtiment rue Albia Gafsa.

Les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T à l'adresse du fonds de commerce.

La publicité de ce contrat est faite au Journal «Echourouk» du 6/11/2020 IP 220/10266.

2020X01783FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing est enregistré à la recette des finances de Gafsa le 7 Août 2020 n° d'enregistrement 20303042 n° de quittance M019236 Monsieur Mouhamed Alkhames Ben Saleh Ben Othmen Ismail Titulaire de C.I.N n°03165618 a loué à Madame Houyem Alid, titulaire de C.I.N n° 06241532 la totalité du fonds de commerce consiste en un Jardin d'enfants sis à cité Lmwalla Assofla rue Ksantina Gafsa.

Les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T à l'adresse du fonds de commerce.

La Publication de ce Contrat est faite au Journal «Echourouk» du 21/11/2020 IP 220/10794.

2020X01784FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant d'un acte sous seing privé rédigé le 20/7/2020 enregistré à la recette des finances de Bizerte en date du 22/7/2020 reçu 44764 enregistrement n° 20302953 madame Ben Amed Mannena titulaire de la CIN n°01381628 et Nadia Jabrouni titulaire de la CIN n°089765670 en son nom et au nom de son frère Jabrouni Bechir titulaire de la CIN n°8922059 et Jabrouni Karim titulaire de la CIN n°081384498 louent à madame Jabrouni Amira titulaire de la CIN n°08922057 tout le fonds de commerce destiné pour la vente des pâtisseries sis à 48 rue Hassan Nouri Bizerte.

Toute opposition doit être déposée auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce cité ci-dessus dans un délai de 20 Jours de la publication de la présente au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 5/12/2020 page 27.

2020402601FCCC3

Location d'un contrat fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé le 29-11-2019 enregistré à la recette des finances cité administrative le 21/11/2019 Quittance n°M133855 n° d'enregistrement 19305312 monsieur Nabil Ben Mokhtar Ben Abdallah Abderrahmen a loué un contrat de location de fonds de commerce à monsieur Rjab Hamdi sis à l'avenue Ahmed Khabthani n°16 cité Enozha 2080 Ariana. Les oppositions doivent parvenir à Monsieur Nabil Ben Mokhtar à son adresse 13 rue El Inchirah Ariana 2080.

2020402606FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location, enregistré à la recette des finances de Mégrine sous le n°20304307, quittance n°M061020. Mr Baccar Riadh ; a loué à Mr Touaiti Taher la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis à l'avenue Habib Bourguiba n°33 Mégrine Ben Arous et exploité pour l'exercice de toute activité commerciale.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 11/12/2020.

2020402621FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Maître Habib Allam

Avocat à la cour de cassation

02 place de Tunis Mateur 7030

En vertu d'un acte sous seing privé en date 5/11/2020 enregistré à la recette de Mateur le 11/11/2020 sous le n°20301941 quittance M044008 rédigé par Maître Habib Allam avocat à la cour de cassation 02 place de Tunis Mateur C.I.N. 01531233 M.F. 113468/K. Mr Chokri B. Bechir Seibi demeurant 05 cité rsaf Mateur Bizerte C.I.N. 05649826 loue à Mourad B. Habib Akacha demeurant Place Bouthnia Mateur C.I.N 05642049 la totalité du fonds de commerce situé place Bouthnia à Mateur. La réception des oppositions dans un délai de 20 jours entre les mains de locataire où se trouve une copie de l'acte de location.

2020402631FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Désignation des membres du bureau

Syndic des Copropriétaires de la Résidence ENNASSIM

Rue Aboubaker Al Moutawakel - Montplaisir Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale réunie en date du 02/5/2019 enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 30/7/2019 sous le n°19804270 quittance n°M082815 il a été décidé à l'unanimité la désignation des membres du bureau du syndic des copropriétaires comme suit :

Mr Ghassen Ben Salah : Président

Mr Mostapha Souissi : Trésorier

Mr Rached Kallel : Membre

Mr Brahim Chouchane : Membre.

2020T01215APSF1

Constitution d'une association sportive

Dénomination : Club athlétique d'Ain Draham de basket-ball, garçons

Adresse : Salle de sport d'Ain Draham

Objectif : Pratique des activités sportives et créer des emplois pour les entraîneurs chômeurs.

Président : Helali Mouldi

Secrétaire général : Arfaoui Shokri

Trésorier : Mettichi Ramzi.

2020R02684APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Nom de Groupement : «Groupement de Développement Agricole pour Apiculteurs du Gouvernorat de Zaghouan»

Date de création : 25/9/2020

Siège social : Club des Chasseurs - route du temple des eaux Zaghouan.

Objectifs :

- Exploitation et valorisation des ressources naturelles

- Amélioration des circuits de commercialisation des produits apicole au marché national et extérieur

- Encadrement et appui aux adhérents.

Membres :

Président : Ben Ferjani Wahid

Trésorier : Dridi Amara.

2020R02728APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Binaa Al Insan

Objet : Culturel, éducatif et de développement.

But : Contribuer au développement des capacités et des compétences, contribuer à diffuser les concepts d'économie de la solidarité et encourager le volontariat.

Siège : Imm. Saray - Essouassi 5140 Mahdia

Date du dépôt : 10/36 du 6/11/2020

Président : Ahmed Bahri

Secrétaire général : Moncef Taieb

Trésorier : Islem Mbarek.

2020S01387APSF1

Mutuelle des Agents de la Municipalité de Hkaima

Adresse : Hkaima - Palais de la municipalité de Hkaima de West - 5131.

Le président : Farid Said.

Le secrétaire général : Mohamed Hassan.

Trésorière : Latifa Arbia.

Objectifs :

- Fournir une assistance matérielle et morale aux agents à diverses occasions.

- Réalisation d'activités culturelles et de divertissement.

- Honorer les agents référés à la retraite.

- Aider ses membres à élargir leurs connaissances professionnelles.

2020S01391APSF1

Mutuelle des Agents de la Municipalité de Sidi Bannour

Adresse : Avenue de l'environnement - salle de réunion de la municipalité de Sidi Bannour 5044 Sidi Bannour.

Présidente : Sawssen Zineb.

Secrétaire général : Makram Skima.

Trésorière : Wafa Abdallah.

Objectifs :

- Fournir une assistance matérielle et morale aux agents à diverses occasions.

- Réalisation d'activités culturelles et de divertissement

- Honorer les agents référés à la retraite.

- Aider ses membres à élargir leurs connaissances professionnelles.

2020S01392APSF1

Création d'un groupement de développement

Dans le secteur de l'agriculture et de la pêche

Nom : Groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche : rejim 2.

Local : Rejim Maatoug.

Objectif : l'équipement de ses périmètres d'intervention en équipements ruraux.

Zone d'intervention : Rejim 2.

Conseil d'administration :

Président : Ali b Khalifa Ben Ammar.

Trésorier : Omrane b Salem b Ahmid.

Membre : Fareh b Ali b Brahim.

Membre : Ali b Hamed Ben Brahim.

Membre : Ali Ben Abdallah Ben Frija.

Membre : Marzoug b Belgacem Belhaj.

2020X01782APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association TChoukball Kerkhena

Siège social : Melita Kerkennah, Sfax

Le but :

- Entraîner les jeunes et les jeunes et encourager la pratique du sport

- L'achèvement de la formation d'une association numéro 3379 est arrivé le 9 décembre 2020.

Comité :

Président : Walid Al Freiha

Secrétaire générale : Nabila Ben Rajab

Trésorière : Maysa Abdel Kafi.

2020X01785APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Happy School Game

Objectifs :

- Veille au soutien des personnes ayant des besoins spéciaux, des autistes et des enfants de familles a revenu limité.

- Travail sur l'assistance et l'aide des enfants des familles a revenu limité et veille sur leur accessibilité gratuite aux opportunités d'apprentissage et de divertissement

- Renforcement de possibilité d'accès des personnes ayant des besoins spéciaux et des autistes aux établissements de divertissement et d'éducation et à la participation aux voyages d'études locaux et internationaux

Siège social : 9 Rue des Bougainvilliers, 1er Etage, Le Bardo 2000

Président : Pamela Kertoubi

Secrétaire générale : Leila Nagar

Trésorier : Mourad Chabchoub.

2020402512APSF1

Homologation de résolutions

Syndic Résidence El Ghorfa 2 El Mrezga - Nabeul

En vertu du P.V. De l'assemblée générale du 12/9/2020 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 23/11/2020 quittance 75022 enregistrement n°20703555 en date du 23/11/2020, les copropriétaires du syndic de la Résidence El Ghorfa 2 ont élu les nouveaux membres du nouveau comité pour une période de deux années comme suit :

Messieurs Bouattor Habib : Président, Mr Lakhdar Ben Hsin : Trésorier Général, Hentati Ali : Secrétaire général, et Messieurs : Tammar Anis, Ayadi Kaled et Madame Turki Najet membres.

2020402539APSF2

Homologation des résolutions

Assemblée générale du syndicat des propriétaires du centre commercial jamil

Cité Jamil El Menzeh 6 Ariana

Le Président du syndicat Tahar Soula

Syndicat cité Jamil Bloc 'A' 1er étage

Cité Jamil el Menzeh 6 Ariana

Suivant P.V de l'assemblée générale du syndicat des propriétaires du centre commercial jamil le 5 Août 2020, au siège social enregistré à la recette des finances d'El Menzeh 6 le 24 septembre 2020 Quittance n°M085734 enregistrement actes n°20804744.

Ont été adoptées les résolutions suivantes :

1- Approbation à la majorité du rapport moral et financier de l'année 2019.

Nomination du président du syndicat et neuf (09) membres du comité.

Monsieur Tahar Soula en qualité de président du syndicat.

Mr Tahar Gharbi, Fethi Ferjani, Hassen Turki, Kmar Soula, Fatma Khmekhem, Amel Naili, Nacer Ben Massoud, Abdelkarim Hadib et Mohamed El Hadi Edir en qualité de membres.

2- Approbation à la majorité de la durée du mandat qui sera de trois ans.

3- Approbation à la majorité afin de prévoir des réunions exceptionnelles du comité concernant : Le début des travaux à l'intérieur du complexe, ensuite définir avec l'aide de la municipalité, les espaces privés entre la commune et le syndicat, ainsi que le problème des marchands ambulants, les parkings, l'éclairage et l'aménagement des voies de circulation.

2020402618APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après rabaissement de 40% de la mise à prix initiale

Etude Maître Fethi Mejdoub

Avocat auprès de la cour de cassation

08 Rue du Koweït, Lafayette - Tunis

Tel : 54 717 300

MF : 780360 M/A/P/000

Partie poursuivante : Ezzeddine Habib le syndic de la faillite de la société "Euro Afrique" et de son gérant Fethi Alousji en vertu de jugement de faillite n°34308 prononcé par le tribunal de 1ère instance de ben arous en 26/4/2018 ; il a fait

élection du son domicile au bureau de son avocat maître Fethi Mejdoub sis au 8 Rue du Koweit - Lafayette, Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fethi Mejdoub sis au 08 Rue du Koweït, Lafayette - Tunis.

La partie saisie : Fethi Alousji, titulaire de la CIN n°00754902 domicilié à 57 rue Farhat Hached Hammam-lif Ben Arous.

L'immeuble saisi : L'immeuble objet du TF n°65176 Ben Arous, dénommé "Aurro Afrique" d'une superficie totale de 477 m², sis en bordure de route 39 reliant Boumhel et Mornag, au niveau de Zaouiat mornag du gouvernorat de Ben Arous sur lequel est édifié un bâtiment qui comporte deux étages le premier étage est composé de :

1/ une usine d'une superficie de 284 m² avec un toit en plaques métalliques des murs en blocs et un sol en ciment 2/ salle d'exposition d'une superficie de 145 avec des portes en aluminium et revêtement 3/ un sol en parterre. Le deuxième étage d'une superficie de 135 m² comporte 3 bureaux et un hall ; 2 salles d'eau et chambre d'archives avec des portes en Allu et revêtement en parterre dans la partie EST de l'immeuble il existe un dépôt avec une porte métallique donnant sur la route n°39 reliant Boumhel et Mornag. Le bâtiment est équipé d'électricité d'eau potable.

Les charges : L'immeuble objet de la vente n'est grevé des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 125.000,000 dinars inscrite au profit de la BIAT

- Hypothèque volontaire à hauteur de 35.000,000 dinars inscrite au profit de la BIAT

- Hypothèque volontaire à hauteur de 70.000,000 dinars au profit de la BIAT

- Hypothèque volontaire à hauteur de 50.000,000 dinars au profit de la BIAT

- Hypothèque volontaire à hauteur de 50.751,800 dinars au profit de la BIAT

- Hypothèque volontaire à hauteur de 110.000,000 dinars au profit de la BIAT.

- 2 contrats de locations :

- Le premier au profit de la société SACORIB moyennant un loyer mensuel de 2.353dt par acte du 11/10/2017 portant sur les bureaux, le deuxième en date du 27/9/2017 au profit de la maison italienne portant sur la salle d'expo et une partie de l'usine moyennant un loyer mensuel de 2.353 dt.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (428.228,550 dt) après rabaissement de 40% de la mise à prix initiale majorée des honoraires et frais légaux.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu jeudi le 7/01/2021 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Ben Arous.

2020T01207VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Sonia Lachhab

Avocate à la cour d'appel

17 avenue Sourour cité Hana bureau nm 4 deuxième étage Chouchet Radés Ben Arous

MF : 1179712T/P/000

Les poursuivants : 1/ Fadhila Hwas (CIN 00195888) 2/ Mariem Hwas (CIN 00063567) 3/ Bahija Hwas (CIN 00000191) 4/ Taher Hwas (CIN 00036779) 5/ Esmail Hwas (CIN 05014566) 6/ Zahra Hwas (CIN 00206274) 7/ Zakia Hwas (CIN 00206279) 8/ Mohsen Hwas (CIN 00107261) en qualité de copropriétaire indivis demeurant à la rue Egypte Nouvelle Médina Ben Arous.

Les personnes contres qui la vente opérée : Mohamed Ben Boujemaa Hanafi (CIN00235164) en qualité de copropriétaire indivis, demeurent à l'avenue tourisli meuble 1 nm 50 rue Sahel Montfleuri Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Sonia Lachhab, avocate prés la cour d'appel 17 rue Sourour citée Hana bureau n°4 deuxième étage Chouchet Radès Ben Arous.

Désignation du bien à vendre : terrain à caractère résidentiel et il est inclus dans la division approuvée par le ministère de l'équipement et du logement et représente spécifiquement tous les frais immobiliers objet du titre foncier n°90906 Ben Arous d'une superficie de 393 mètres carrés sis à la nouvelle Médina Ben Arous tel qu'il a été identifié dans le rapport de l'expert Mr. Khmayes Badri désigné suivant l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Ben Arous n°70376 en date du 25/9/2020.

Mise à prix : La mise à prix a été fixée à (275.100.000 d) sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

La vente aura lieu à la chambre des criées prés du tribunal de première instance de Ben Arous le mercredi (13/1/2021) à partir de neuf heures du matin et suivants.

Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné ou moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignation ou ayant présenté à cet

effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Les étrangères doivent être munis en plus de l'autorisation de gouverneur du lieu de terrain saisi.

La visite des lieux se fera toutes les heures de la semaine dans l'horaire administratif.

La consultation du cahier des charges se fera au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous ou au cabinet de l'avocate poursuivante Maître Sonia Lachhab.

Cette annonce est parue au journal le Quotidien le 9/12/2020.

2020R02722VEPA1

Vente sur saisie exécution Immobilière

Chambre des ventes immobilières - Tribunal de première instance de Sfax

Le poursuivant : Zouhaier Ben Mohamed Ellouz, demeurant à la route de Chihiya, Zenket Kharrouba n°14, Sfax, ayant élu son avocat Maître Sami Elleuch, Imm Centre marhaba B 4-5 Rue Taher Sfar 3000 Sfax.

Le saisi : Hamed Ben Mohamed Ellouz, ayant élu domicile son avocat Maître Majdi Darwich, Imm El Manar bloc A - 3 Sfax.

L'immeuble objet de la saisie : Le quart dans l'indivision de l'immeuble consistant à un terrain blanc clôturé du côté de l'est et du sud par un mur; limité au sud par les héritiers Ali Ellouz, au nord Zouhaier Ellouz et un passage commun au niveau de l'entrée, à l'est le voisin El Koudi, et à l'ouest par le reste de la propriété de Hamed Ellouz; ses mesures du côté du sud est de 16,80 m, du côté du nord est de 20m, du côté de l'est consiste à 31,5 m et celle du côté de l'ouest est de 31 m; d'où d'une superficie totale égale à 575 m² ; le local se trouve dans un bon emplacement à l'Intérieur d'une zone municipale et dans une zone équipée de l'électricité, de l'eau et de la téléphonie fixe, et spécifiquement situé dans la Rue Ennour à droite Route Teniour km 4 Sfax.

Mise à prix : Vingt huit mille et sept cents cinquante dinars (28.750,000 dinars).

Lieu et date de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le 18/01/2021 à partir du 9 h du matin à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, rue Victor Hugo, Sfax.

Visite du lieu objet de la saisie : tous les jours de la semaine.

Renseignements : Pour de plus amples renseignements, contacter le greffe du Tribunal de première instance Sfax ou le cabinet du Maître Sami Elleuch Imm Centre marhaba B 45 Rue Taher Sfar 3000 Sfax, où le cahier des charges est déposé.

2020X01789VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Wajdi Ben Salah Ben Habib Zagrouba, gérant, CIN 09107594 RC : A2063422012 demeurant à appartement Bousaida bureau 114 route Tataouine Médenine 4100.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Un terrain nu constructible qui correspond à la parcelle n°99 du plan de lotissement de Jaballah behlia2 arrondissement Médenine sud gouvernorat de Médenine d'une contenance de 406m² délimité du coté, délimité du coté sud au long de 19 mètres par une avenue de 6 mètres de largeur selon le plan de lotissement, du coté est au long de 19.95 mètres par la parcelle n°95 et la parcelle n°94 au long de 1.39 mètres, du coté nord au long de 19.00 mètres par la parcelle n°98 et du coté ouest au long de 21.35 mètres par la parcelle n°103.

Mise à prix : (52.780.000 dt) frais en sus

La date et lieu de la vente : le 18/01/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01794VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nesrine Karray

Avocate à la cour d'appel

46 Rue Hbib Maazoun 2ème étage n°13 Sfax

L'adjudication aura lieu mercredi le 13/01/2021 à 9h du matin à l'audience

des ventes Immobilières au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 sis à zone 3, 4 rue Ahmed Aloulou Sfax, Affaire n°1400.

Partie poursuivante : Centre financier aux entrepreneurs - Tunisie, SA inscrite au RC 80114602015 et au RNE sous n°1383996/P, sis à 33 rue Italie 1000 Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Nesrine Karray, avocate à la cour d'appel demeurant à 46 rue Habib Maazoun immeuble Mondiale 2ème étage n°13 Sfax.

Partie saisie : Khaled Ben Abdallah Chiha, CIN 05289617, Forgeron demeurant à la route El Ain km 3 zanket Hachicha Sfax.

Immeuble saisi : La totalité du titre foncier 114516 Sfax nommé EL HANA sis à la route Maharza km 4 cité Elhabib Sfax de superficie de 62m², du côté Est et Sud rue d'où ses entrées, du côté Ouest et Nord cousin. Immeuble composé d'un rez-de-chaussée et un étage. Le rez-de-chaussée est de superficie de 62m² un logement dont l'entrée du côté Est et sud contient un couloir salle d'eau et salle de bain cuisine 2 chambres et un hall avec escalier menant au 1er étage, dont la surface est de 62m² constitué d'un logement contenant couloir salon avec balcon et 2 chambres salle d'eau et cuisine.

Mise à prix : Quatre vingt sept mille dinars (87.000.000 d)

La visite de l'immeuble : Tous les jours pendant les heures de travail. Pour plus de renseignements le cahier des charges est déposé au greffe du Tribunal et à l'étude de l'avocate poursuivante. Tout participant à l'adjudication doit consigner le tiers de la mise à prix et les étrangers doivent avoir une autorisation préalable du gouvernorat.

2020X01795VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Cabinet maître Karray Rached

Avocat à la cour de cassation à Sfax

Tel : 74 299 083

L'adjudication aura lieu le lundi 11/01/2021 à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance Sfax 1 rue Abou el Kacem Echebbi à Sfax à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE.

Avocat saisissant : maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis à la rue arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteurs poursuivis : 1 Yassine Walha demeurant 17 rue Sidi Khlil à Sfax en tant que débiteur principal titulaire de la cin numéro : 08825314.

2 : Zouhir ben Mohamed Walha demeurant 17 rue Sidi Khlil à Sfax en tant que caution hypothécaire titulaire de la cin numéro : 01022614.

Bien objet de la vente aux enchères : La totalité de la propriété sise à la ville ancienne à Sfax 17 rue Sidi Khalil d'une superficie totale d'environ 120 m² surplombant le niveau du sol. Elle consiste en deux niveaux; le premier étage est composé de quatre chambres une cour centrale, une cuisine; suivie d'une toilette et des escaliers qui mènent au deuxième étage qui est composé de deux chambres et d'une salle de bain équipée.

La propriété est délimitée au sud par la rue Sidi Khlil d'où son entrée, à l'est Ellouze au nord Bellaj et autres ; à l'ouest rue Mongi Slim.

Toute la propriété est d'un style traditionnel au quel on a fait des entretiens et embellissement ; elle est pourvue de l'eau courante de l'électricité et est raccordée aux canaux de l'ONAS

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : soixante dix mille dinars (70.000,000 dinars)

Expert désigné : Mr Moncef Dammak no téléphone 53870318.

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratifs pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

2020X01796VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination de liquidateur

Suivant décision émanante du tribunal de 1ère instance de Manouba le 4/3/2020 sous le n°64987 Mme Zarrouk Rebeh est nommée liquidateur judiciaire sur tous les biens mobiliers et immobiliers du défunt Badraan Jalali et ce pour procéder à l'inventaire de ses biens et leurs gestion.

Le liquidateur informe les créanciers de se présenter à son bureau sis 38 bis Avenue Bab Bnet Tunis munis des documents justificatifs.

Et ce dans un délai ne dépassant pas un mois à compter de la date de publication du présent avis.

2020T01202VEPA2

Avis aux créanciers pour la liquidation de la société et la nomination d'un liquidateur

Société Dar Enajjar

SARL au capital social de 80 000 dinars

Identifiant unique : 1546487B

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2020, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 15

septembre 2020 et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 25 septembre 2020 sous le n°202077099, il a été décidé la liquidation de la société à partir de la date de cette assemblée et la nomination de Monsieur Mohamed Sahbi Ben Abdallah en qualité de liquidateur. Le liquidateur invite les créanciers pour inscrire leurs dettes avec la remise des justificatifs à son Adresse : 01, Rue Okba Ibn Nafas, Slimen 8020 Nabeul. A cet effet, veuillez contacter le liquidateur au 2917240.

2020S01386VEPA2

Société EMNA & INES DE REEDUCATION ET DE READAPTATION FONCTIONNELLE

SNC au capital de 10.000 dinars

Route El Ain Km 4 - Sfax

M.F : 1519233B/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26/10/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 27/10/2020, sous le n°20505262, quittance n°M005599, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises de Sfax le 30/10/2020 sous le n°202092217, les associés ont décidé la clôture et la cessation d'activité de la société à partir du 31/10/2020 et la nomination de Mme Ines Hentati titulaire de la CIN n°11001889 liquidateur de la société.

Il est à signaler que tout créancier de la société est tenu de donner des justificatifs de sa créance au liquidateur nommé dans trente jours à compter de la date de la parution de cette annonce à l'adresse suivante : Avenue des Martyrs immeuble les Emirs bureau n°5-4 Sfax.

2020X01747VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

SOCIETE TUNISIENNE DES PRODUITS CERAMIQUES DE NABEUL «STPCN SA»

Capital social : 540 000 dt

Mtl Fiscal : 009956L/A/M/000

N° Affiliation C.N.S.S : 3117336

Siège social : Avenue Larbi Zarouk 8000 Nabeul

Tous les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE DES PRODUITS CERAMIQUES DE NABEUL «STPCN SA» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 9/01/2021 à 10h au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Annulation de la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire le 15/10/2020 et de la deuxième résolution de l'assemblée générale ordinaire du 17/7/2020.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

2020R02730SANB3

Convocation

BANQUE ZITOUNA

S.A au capital de 265.000.000 Dinars

Siège social : 02 Boulevard Qualité de la vie, 2015 Le Kram, Tunis

Identifiant Unique : 1120822H

Messieurs les titulaires des titres participatifs "Chahadet Zitouna" sont priés à assister à l'assemblée générale spéciale qui aura lieu vendredi 25 décembre 2020 à 10 heures, au siège social de la banque, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'élection d'un président de l'assemblée générale spéciale des titulaires des titres participatifs "Chahadet Zitouna".

2. Informations sur l'activité de Banque Zitouna au 30/9/2020.

2020R02731SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE GENERALE DE TOURISME

Société anonyme

Au capital de 9 300 000 dinars

Siège social : Avenue de l'Environnement 8050 Hammamet Nord

RNE : 0012363Q

Faisant suite au procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société Générale de Tourisme SOGET réuni le 4 décembre 2020, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 9 décembre 2020, quittance n°M109835, numéro d'enregistrement 20805303, a décidé de convoquer les actionnaires de la société à l'assemblée générale extraordinaire, le 7 janvier 2021 à 11H au siège social Avenue de l'Environnement 8050 Hammamet Nord à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital de la société en numéraire.

- Modification de l'article V des statuts.

2020R02739SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ALPHA INTERNATIONAL TUNISIE

SA. Au capital de 1.300.000 dinars

Siège social : Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag

MF : 397962T

CNSS : 189210-60

RC : B122022000

Messieurs les actionnaires de la société Alpha International Tunisie sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi le 18 janvier 2021 à 14 heures au siège social sis à la Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2019, arrêté par le Conseil d'Administration.

- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2019

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019

- Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2019

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2019

- Fixation du montant des jetons de présence

- Nomination des Administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022

- Nomination des commissaires aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022

- Pouvoirs en vue des formalités.

2020R02740SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 30-12-2020

Société HOTEL HOUDA

Société anonyme

Au capital de 3 556 000 Dinars

Siège social : Dkhila 5004 - Monastir

R.C : B1505411996

M.F : 020917 A.A.M.000

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtel HOUDA sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 30-12-2020 à 10h au siège de la société sis à Dkhila Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire.

2. Examen et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2019.

3. Lecture des rapports de commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31/12/2019.

4. Approbation des états financiers clos au 31/12/2019.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6. Affectation de résultat.

7. Examen de déroulement de la phase de redressement judiciaire.

8. Quitus aux administrateurs.

9. Fixation des jetons de présence.

10. Pouvoirs.

2020S01388SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire le mercredi 30-12-2020

Société HOTEL HOUDA

Société anonyme

Au capital de 3 556 000

Siège social : Dkhila 5004 - Monastir

R.C : B1505411996

M.F : 020917 A.A.M.000

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtel HOUDA sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 30-12-2020 à 11h au siège de la société sis à Dkhila Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts pour se conformer aux nouvelles dispositions du code de sociétés commerciales.

2. Questions diverses.

3. Pouvoirs.

2020S01389SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Des actionnaires

Société Tunisie Sucre

S.A au capital de : 50 000 000.00 Euro

Siège social : Parc d'activité Economique - Bizerte

I.U : 1019943T

CNSS : 106178-60

RNE : 1019943T

Les actionnaires de la société Tunisie Sucre sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 12 Janvier 2021 à 11h au siège de la Société Ab corporation sis à Montplaisir Av du Japon IMM Fatma Montplaisir Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive des assemblées relatives aux exercices 2018 et 2019,

2. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018,

3. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

4. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018.

5. Approbation des opérations prévues par les articles 209 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018,

7. Affectation du résultat,

8. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

9. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

10. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019,

11. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

12. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019,

13. Affectation du résultat,

14. Information de désignation au poste de direction par les administrateurs et le directeur général,

15. Quitus aux administrateurs et le directeur général,

16. Désignation d'un co-commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022,

17. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020402619SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5/01/2021

Société TIME ESP

Société anonyme

MF : 793379SAM000

RC : B125482002 Tunis

CNSS : 0034016886

Le conseil d'administration du 3 décembre 2020 a décidé la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour la date du 5 janvier 2021, à 10 heures, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée générale annuelle,

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales de l'exercice 2019,

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019,

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019,

6. Quitus éventuel aux administrateurs,

7. Nomination du PDG

8. Renouvellement et/ou nomination des administrateurs,

9. Désignation d'un commissaire aux comptes pour une durée de trois ans couvrant les exercices 2020, 2021 et 2022,

10. transfert du prêt de 1200 000 Dinars sous le compte de ESP TIME Université Privée et remplacement du nantissement des actions de Mr Mohamed Damak au nom de la société TIME UNIVERSITE.

11. Pouvoirs pour formalités.

12. Soumission des créances douteuses.

Le Conseil d'administration décide de convoquer l'assemblée générale extraordinaire pour la date du 5 janvier 2021; à 12 heures, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Statuer sur la question de la continuité d'exploitation conformément à l'article 388 du CSC.

2020402620SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société polyclinique du cap bon

SA au capital de 10.000.000 DT

Siège social : MC 27 Menzel Temime - Route Kelibia

MF : 1139899A/A/M/000

RC : B0158572010

Messieurs les actionnaires de la société Polyclinique du Cap Bon sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 8 Janvier 2021 à 12H au siège de la société Polyclinique du Cap Bon à Menzel Temime km1, route MC 27 route de Kelibia à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Validation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire après les délais réglementaires.

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31-12-2019.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence alloués aux administrateurs au titre de l'année 2019.

- Attribution des pouvoirs.

Les documents relatifs aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020402627SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société polyclinique du cap bon

SA au capital de 10.000.000 DT

Siège social : MC 27 Menzel Temime - Route Kelibia

MF : 1139899A/A/M/000

RC : B0158572010

Messieurs les actionnaires de la société Polyclinique du Cap Bon sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 8 Janvier 2021 à 13h au siège de la société Polyclinique du Cap Bon à Menzel Temime km1, route MC 27 route de Kelibia à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation financière de la société en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- Etude de la possibilité d'augmentation du capital.

- Attribution des pouvoirs.

Les documents relatifs aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020402628SANB3

Convocation

Société UTIQUE GAZ-S.A

Société anonyme

Au capital de DT 4000.000

Les actionnaires de la société UTIQUE GAZ -S.A- sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra le 6 janvier 2021 à 10 heures au siège de la société Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne «CARTE» sis à l'immeuble CARTE, Lot BC4, Centre urbain nord 1082. Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et du délai de convocation

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital

3- Augmentation du capital social de la société par apport en numéraire

4- Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration pour la réalisation de l'augmentation du capital

5- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la mise en conformité des statuts avec la législation en vigueur.

6- Modification des articles des statuts

7- Approbation des statuts mis à jour

8- Questions diverses.

2020402630SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Société T-REGULATION & LAW

SARL en cours de liquidation

Au capital de 10 000 dinars

Siège social : 14, Rue Imem Abou Hanifa - 2078 - La Marsa

Identifiant unique RNE : 1294011Q

MF : 1294011Q/A/M/000

Sur convocation du liquidateur, Messieurs les associés de la Société T-REGULATION & LAW en cours de liquidation sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 12 janvier 2021 à 10 heures au Cabinet de Maître Zied Miled sis à 10 Bis Rue Taieb Mehiri - 2016 - Carthage Dermech - Tunis, et ce pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers au titre des exercices 2018 - 2019 et 2020 ;

- Quitus au liquidateur.

2020402594SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019

Société Mutuelle de Base des Services Agricoles ESSAFA

El Brij Ain Ghelal

M.F : 0358102 MNM 000

CNSS : 175899-38

Messieurs les adhérents sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 qui se tiendra le mercredi 30 décembre 2020 à 10 heures du matin au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

4- Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion du dit exercice.

5- Affectation des résultats.

6- Mise à jour liste des adhérents.

7- Renouvellement 1/3 des membres du conseil d'administration.

5- Questions diverses.

2020402615SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Sadok Gharbi son Avocat Najet Trabelssi a déposé une demande de mise à jour n°59063 pour inscrire une vente sur le titre foncier 605439 Nabeul.

Il s'est avéré après l'étude de la demande que le demandeur ne peut pas avoir l'acte de vente de monsieur Taher Ben Ali Ben Soltana au profit de monsieur Hedi Ben hssine Essid sur le titre foncier 605439 Nabeul.

Pour surmonter cette difficulté et conformément à l'article 17 de la loi n°37 de l'année 2001 du 10 Avril 2001

on autorise au demandeur de faire une publication complémentaire au Jort et aux deux journaux quotidiens l'un d'eux en langue arabe que prend place l'absence de l'acte de vente de monsieur Taher Ben Ali Ben Soltana au profit de monsieur Hédi Ben Hssine Essid sur le titre foncier 605439 Nabeul.

Toute opposition doit être faite dans un délai de deux mois à partir de la date de cette publication devant le Tribunal Immobilier Régional de Nabeul.

Cette annonce est publiée dans les journaux quotidiens Chourouk et Le Quotidien le 13/10/2020.

2020T01211DIVD2

Déclaration de perte de titre de propriété

Mme. Zohra Chbeb titulaire de la carte d'Identité nationale n°05661913 déclare par la présente la perte du titre de propriété n°07/19050 sujet du titre foncier n°42731 Bizerte sous certificat de perte délivré par le Chef du Centre de Sécurité Nationale de Borj Louzir n°1054 le 19/11/2020.

2020T01213DIVD2

Avis

Suite à la décision n°1525 délivrée par le gouvernorat de Médenine en date du 28/10/2020 concernant l'ouverture de la suscription dans le but de la construction de la mosquée ATTAWBA. Il est déclaré que des fonds (argent) seront nommés sur le compte courant postal ou bancaire ainsi à l'aide de la vente, des tronçons libellés dans les incisions de la suscription dans un délai qui ne dépasse pas 12 mois à partir de la remise de l'autorisation.

2020X01786DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2013S01080APSF1 parue au JORT n°59 du 16/5/2013 page (3136 + 3137)

Lire :

Dénomination : Confédération Tunisienne des Juniors Entreprises.

Au lieu de :

Dénomination : Confédération Tunisienne des Juniors Entreprise.

2020T01205RECZ9

Rectificatif

Annonce n°2020R02334SANB2 parue au Journal Officiel de la République Tunisienne n°79 du 30 octobre 2020.

Lire :

«Enregistrement n°20705816»

Au lieu de :

«Enregistrement n°207058»

Ajout :

La libération sera effectuée dans le compte indisponible ouvert auprès de l'Union Internationale de Banques (UIB) Agence Souk sous le numéro 120040000108007222/57

Le reste demeure sans changement.

2020R02741RECZ9

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2019

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations Incorporelles		292 533	245 225
Amortissements		< 238 677>	< 238 434>
		53 856	**6 791**
Immobilisations corporelles		6 556 368	6 280 390
Amortissements		<4 103 908>	< 3 755 460>
		2 452 460	**2 524 930**
Immobilisations Financières		2 090 234	590 234
Provisions		< 56 550>	< 56 550>
		2 033 684	**533 684**
Total des Actifs Immobilisés		**4 539 999**	**3 065 405**
Total des actifs non courants		**4 539 999**	**3 065 405**
ACTIFS COURANTS			
Stocks		182 325	143 950
Provisions		< 18 264>	< 18 264>
		164 060	**125 686**
Clients et comptes rattachés		848 777	852 877
Provisions		< 773 011>	< 773 011>
		75 767	**79 867**
Autres actifs courants		1 187 467	2 827 947
Provisions		< 265 234>	< 199 117>
		922 233	**2 628 830**
Liquidités et équivalents de liquidités		20 706 613	17 760 985
Total des actifs courants		**21 868 672**	**20 595 367**
TOTAL DES ACTIFS		**26 408 672**	**23 660 772**

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2019

(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Fonds de dodation		14 435 505	14 435 505
Capital social		2 438 354	2 438 354
Résultats reportés		<13 918 314>	<9 602 611>
Autres Fonds propres		9 819 876	8 895 634
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		**12 775 422**	**16 166 882**
Résultat de l'exercice		944 867	1 246 613
Total des capitaux propres avant affectation		**13 720 289**	**17 413 495**
PASSIFS			
Passifs non courants			
provisions pour risques et charges		-	-
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés		674 285	620 988
Autres passifs courants		12 014 098	5 626 289
Total des passifs		**12 688 383**	**6 247 277**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**26 408 672**	**23 660 772**

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 Décembre 2019

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation		**5 286 085**	**5 185 638**
Produits d'exploitation		167 689	167 518
Autres Produits d'exploitation		5 118 396	5 018 121
Charges d'exploitation		**<5 089 731>**	**<5 108 518>**
Variation des stocks		38 374	34 033
Achats consommés de matières et fournitures		< 348 847>	< 440 422>
Charges du personnel		<2 999 491>	<2 995 592>
Dotations aux amortissements et aux provisions		< 383 892>	< 316 576>
Autres charges d'exploitation		<1 395 876>	<1 389 959>
Résultat d'exploitation		**196 354**	**77 121**
Produits de placement		1 794 072	1 339 120
Autres pertes ordinaires		< 19 894>	< 21 320>
Autres gains ordinaires		371 949	273 210
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**2 342 479**	**1 668 130**
Impôts sur les sociétés		< 319 496>	< 421 518>
Résultat des activités ordinaires après impôt		**944 867**	**1 246 613**
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		0	0
Résultat net de l'exercice		**2 022 984**	**1 246 612**
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
Résultat après modifications comptables		**944 867**	**1 246 613**

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 Décembre 2019

(En Dinars Tunisiens)

	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat des activités ordinaires après impôt	**944 867**	**1 246 613**
Ajustements pour:		
Amortissements et provisions	383 892	316 576
Variation des:		
Stocks	< 38 374>	< 34 033>
Créances	4 100	< 41 568>
Autres actifs courants	1 640 480	< 1 872 342>
Fournisseurs et autres passifs courants	789 714	338 357
Plus ou moins value de cession	< 115 834>	< 23 450>
Transfert de charge	495	-
Subventions	< 382 092>	< 295 201>
Reprise sur provision		< 66 606>
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	**3 227 248**	**< 431 653>**
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Décaissements / acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	< 1 706 384>	< 1 143 950>
Encaissements /cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	115 834	23 450
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**< 1 590 550>**	**< 1 120 500>**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Subvention d'investissement	1 308 930	955 846
Dividendes et autres distributions	-	-
Encaissements provenant des CCA	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**1 308 930**	**955 846**
Incidence de la variation de change sur les liquidités		
VARIATION DE TRESORERIE	**2 945 627**	**< 596 307>**
Trésorerie au début de l'exercice	**17 760 985**	**18 357 292**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**20 706 613**	**17 760 985**

2020R02743BCFA5

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

